



Municipalité d'Ormstown  
5 rue Gale  
Ormstown, Qc J0S 1K0

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT  
DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT  
DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Je, Francine Crête, Directrice-générale par intérim et Greffière de la Municipalité d'Ormstown certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement de zonage numéro 148-2023 est de 3 296;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 341;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de zéro .

Je déclare que le règlement de zonage numéro 148-2023 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

***(Original signé)***

-----  
Francine Crête  
Directrice-générale par intérim et Greffière

Le 9 mai 2024